

2025



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Équipe de prévention spécialisée
de Villiers-le-Bel



IMAJ.VILLIERSLEBEL@IMAJ95.FR



01 34 29 77 84
06 31 47 48 94



IMAJ.VLB



IMAJ.VLB



Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation.....	6
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2025.....	6
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail	7
II. Les modes d'intervention.....	8
2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue.....	8
2.2 Actions éducatives collectives.....	11
2.3 L'accueil au Local.....	16
2.4 Accompagnement individuel.....	16
III. Le Public.....	17
3.1 Jeunes en accroche.....	17
3.2 Jeunes accompagnés.....	17
3.3 Vue d'ensemble des statistiques.....	19
3.4 Analyse des données clés.....	20
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 ans.....	21
4.1 thématiques d'accompagnement.....	21
4.2 Evolution des situations des 11/15 ans.....	22
4.3 Partenariat avec les établissements scolaires.....	25
4.4 Passerelle CM2.....	25
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans.....	27
5.1 Thématiques d'accompagnement.....	28
5.2 évolutions des situations des 16/25 (difficultés, besoins).....	29
5.3 Projets menés et partenariats.....	31
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F.....	32
VII. Utilisation des réseaux sociaux.....	33
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	33
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux.....	34
VIII Partenariats et participation au développement social local.....	35
8.1 Carte partenariale.....	35
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ.....	35
8.3 Partenariats actifs en 2025.....	37
ANNEXES.....	39

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPDR	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des missions de la prévention spécialisée : aller vers les jeunes, créer du lien et accompagner les parcours de celles et ceux qui rencontrent des difficultés sociales, éducatives ou personnelles. Sur l'ensemble des territoires d'intervention, les équipes ont accompagné 763 jeunes et mis en œuvre 181 actions collectives, témoignant d'une présence constante et d'une capacité à proposer des espaces éducatifs, de dialogue et de mobilisation.

L'accompagnement des 11-15 ans demeure un axe prioritaire d'intervention. Cette tranche d'âge représente 36 % du public accompagné. Une journée de réflexion réunissant l'ensemble des équipes a été consacrée au renforcement de leur accompagnement. Si les jeunes de cet âge mobilisent principalement les équipes à travers des actions collectives, l'enjeu consiste à faire de chaque activité une opportunité pour repérer les besoins individuels, soutenir les parcours et renforcer la relation éducative.

La question de **l'égalité entre les filles et les garçons** demeure également un enjeu constant. La part des jeunes filles accompagnées reste stable, à 33 % du public, ce qui invite à poursuivre les efforts engagés pour favoriser leur participation et leur accès aux actions proposées. Les équipes veillent ainsi à déconstruire les stéréotypes de genre, dans les activités comme dans les relations éducatives, afin de permettre à chacun et chacune de trouver sa place.

Au quotidien, les professionnels accompagnent des jeunes confrontés à des situations de vulnérabilité multiples, marquées par des parcours de vie complexes et des environnements fragilisés, où s'expriment de plus en plus des manifestations de mal-être et des prises de risque. Ces réalités de terrain rappellent combien il est essentiel d'aborder la question de la **santé mentale** avec les jeunes, dès le plus jeune âge. Dans ce contexte, certains jeunes sont également confrontés à des problématiques d'**addictions** prégnantes. Les équipes développent les partenariats existants sur les territoires, tout en identifiant la nécessité de formation des professionnels afin de renforcer leurs connaissances et leurs outils d'intervention face aux conduites addictives à l'adolescence.

L'année 2025 a été marquée, sur plusieurs territoires, par **des affrontements entre groupes de jeunes**. Face à ces tensions, les équipes ont renforcé leur présence en travail de rue et mis en œuvre des collaborations étroites avec les partenaires locaux. Des temps d'échanges en petits groupes ont également été proposés aux jeunes concernés afin d'ouvrir le dialogue et de les amener à réfléchir aux logiques de groupe, aux risques et aux conséquences de ces violences.

Parce qu'il ne va pas toujours de soi, notamment pour des professionnels qui ne l'ont pas pratiqué auparavant, le **travail de rue** nécessite d'être soutenu et analysé. Le séminaire des cadres du pôle Prévention spécialisée, organisé au mois de mai, a ainsi permis d'identifier plusieurs leviers pour renforcer l'accompagnement des équipes dans leurs pratiques de terrain, et mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre.

Enfin, l'année 2025 nous a permis de consolider la **valorisation de la parole et de l'engagement des jeunes**. Plusieurs actions ont permis aux jeunes de présenter leurs projets et leurs réalisations devant différents partenaires institutionnels, lors de soirées de valorisation ou de rencontres plus restreintes. Ces temps d'échange contribuent à reconnaître leurs capacités d'initiative et à renforcer leur place d'acteurs au sein du territoire.

À travers ces différents axes de travail, les équipes de prévention spécialisée poursuivent un objectif commun : maintenir une présence éducative de proximité, soutenir les jeunes dans leurs parcours et contribuer, avec les partenaires locaux, à construire des réponses adaptées aux réalités des territoires.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2025

L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel se compose de 7 postes éducatifs à temps plein. Une intervenante scolaire intervient également sur le territoire dans le cadre du dispositif d'accueil des collégiens exclus. L'activité de l'équipe est encadrée par une cheffe de service éducatif.

Au cours de l'année 2025, l'équipe éducative a connu plusieurs mouvements. En février 2025, deux éducatrices ont souhaité intégrer dans le nouveau dispositif Adelante et ont quitté le service. À la fin de l'été, une éducatrice et l'intervenante scolaire ont démissionné pour poursuivre leur projet professionnel.

Depuis début octobre, l'arrivée de deux éducatrices et d'une intervenante scolaire permet de renforcer l'action de l'équipe en prévention spécialisée.

Après 10 ans passés sur le territoire de Villiers-le-Bel (7 ans en tant qu'éducatrice spécialisée et 3 ans comme chef de service), Mathieu LIEURE a pris ses nouvelles fonctions de chef de service du dispositif Adelante le 1er mars 2025. Carine ROBERT, cheffe de service, est venue soutenir l'équipe à hauteur de 0,25 ETP du 1er février au 31 mai 2025, avant de prendre ses fonctions à temps plein le 1er juin 2025.

Durant l'année 2025, l'équipe éducative de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel était donc composée comme suit :

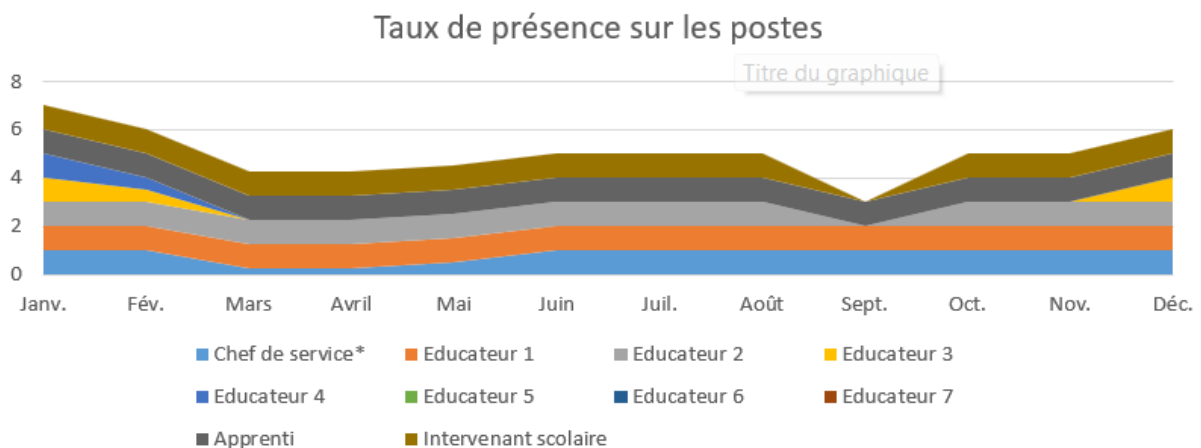
- Un chef de service :
 - o Mathieu LIEURE jusqu'au 31 mars 2025
 - o Carine ROBERT en renfort du 1^{er} mars au 31 mai et occupe le poste à temps plein depuis le 1 juin 2025.

- Sept éducateurs.rices spécialisés.es :
 - o Loic NIANG (depuis janvier 2022)
 - o Léa DELAPLANCHE (depuis le 1^{er} octobre 2025)
 - o Placiline LUNGAMA (depuis le 3 octobre 2025)
 - o Camille MATHIEU (depuis le 8 décembre 2025)
 - o Cindy MURAT (travaille au sein du dispositif Adelante depuis le 1^{er} avril 2025)
 - o Marion CHAUSSEBOURG (travaille au sein du dispositif Adelante depuis le 1^{er} avril 2025)
 - o Sarah JANCITO (jusqu'en août 2025)
 - o Sarah ILMANY (jusqu'en août 2025)

- Une éducatrice en contrat d'apprentissage :
 - o Fatou DIABIRA (depuis le 3 septembre 2023)

Au cours de l'année 2025, deux professionnels de l'équipe (Placiline LUNGAMA et Loic NIANG) ont suivi la formation et obtenu la certification Sauveteur Secourisme du Travail.

Le tableau suivant permet de visualiser la vacance de poste sur l'année 2025 :

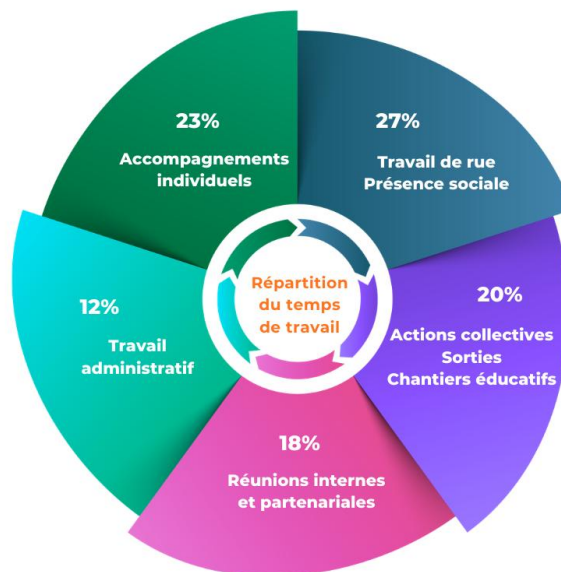


1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

L'équipe éducative intervient sur l'ensemble de la ville de Villiers-le-Bel, mais les quartiers PLM, DLM, Cerisaie et celui des Carreaux sont privilégiés, car ils concentrent une plus grande partie de notre public.

Les éducateurs ne sont pas référents d'un quartier et peuvent accompagner tous les jeunes Beauvillésois. Cette organisation, avec l'ensemble des professionnels intervenant sur le territoire, permet une présence éducative au quotidien, facilite le repérage ainsi que la continuité du lien relationnel.

Répartition des types d'activités



Les éducateurs du service de prévention spécialisée travaillent du lundi au vendredi, de 10h00 à 19h00.

L'équipe peut également intervenir en soirée ou le week-end, soit de manière planifiée (activités sportives ou culturelles, manifestations diverses, événements particuliers, entretiens individuels), soit en réponse à une situation particulière (protection de l'enfance, soutien à une situation de détresse, difficultés ou tensions significatives sur le territoire).

Réunions d'équipe

L'équipe éducative se réunit deux fois par semaine. Lors de la première réunion, sont abordées les questions liées à l'organisation fonctionnelle du service : temps forts de la semaine, organisation des interventions des éducateurs, transmission d'informations sur les quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.

La seconde réunion, dite de « suivis éducatifs », permet de faire le point sur les situations individuelles ou de groupes les plus sensibles et de dégager des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

II. Les modes d'intervention

2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, l'équipe éducative tisse des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

Le séminaire des cadres du pôle Prévention spécialisée, organisé au mois de mai, a permis d'approfondir la thématique du travail de rue. Un état des lieux a été réalisé au sein des différents services, mettant en lumière les freins et les points d'appui existants. Les échanges ont porté sur les moyens susceptibles de renforcer l'aisance des équipes dans cette pratique, grâce à un accompagnement structuré. Plusieurs pistes de travail ont été explorées, notamment la réalisation de cartographies, la conduite d'enquêtes auprès des jeunes et l'analyse régulière du contexte territorial.

Le territoire de Villiers-le-Bel se caractérise par une grande diversité de dynamiques et d'usages de l'espace public. Certaines rues résidentielles demeurent calmes et peu animées en journée, tandis que les artères commerçantes connaissent un flux important d'habitants et de jeunes, notamment aux heures de sortie scolaire.

L'équipe de prévention spécialisée intervient sur l'ensemble de la commune, mais concentre son travail de rue sur les quartiers des Carreaux, du Puits-la-Marlière, de DLM et de la Cerisaie, identifiés comme prioritaires en raison de la concentration de jeunes et des enjeux éducatifs spécifiques.

Depuis la rentrée de septembre 2025, nous avons pu intensifier notre présence éducative dans le cadre du travail de rue. Une présence quotidienne est assurée auprès de chacun des trois collèges ainsi que du lycée Pierre-Mendès-France. Ces temps permettent aux éducateurs de créer du lien avec les collégiens et lycéens, mais également de renforcer la collaboration avec les professionnels des établissements scolaires (assistants d'éducation, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement, etc.).

À plusieurs reprises, notamment aux abords des collèges Saint-Exupéry et Léon-Blum, l'équipe a été mobilisée en appui des équipes pédagogiques lors de situations de tension entre jeunes des deux établissements, afin d'éviter que les conflits s'amplifient.

Par ailleurs, dans le cadre du travail de rue, les éducateurs rencontrent régulièrement les animateurs des centres socioculturels, acteurs centraux des quartiers tant dans la prévention des rixes que dans l'accompagnement des jeunes. Ces échanges favorisent une lecture partagée du climat territorial, l'identification de situations individuelles ou collectives préoccupantes et l'émergence de projets communs.

Sur les quartiers du DLM et de la Cerisaie, notamment au square des Clématites et au parc de l'Infini, on constate une fréquentation régulière d'enfants de moins de 10 ans. Ces espaces sont également investis par des jeunes plus âgés, ce qui peut exposer les plus jeunes à des comportements inadaptés (consommation de produits, altercations, etc.).

Des tensions opposant des jeunes des quartiers du DLM et de la Cerisaie ont marqué l'année précédente. En cette fin d'année 2025, le climat apparaît plus apaisé, en particulier grâce au travail de proximité mené par les professionnels du centre socioculturel Salvador-Allende. En lien direct avec plusieurs jeunes concernés, les éducateurs ont conduit des accompagnements individuels et collectifs visant à désamorcer les tensions et à prévenir leur réactivation.

Sur le quartier du Puits-la-Marlière, les éducateurs rencontrent principalement les jeunes lors de leurs déplacements, notamment au retour du collège ou du lycée. Contrairement à d'autres quartiers, les jeunes ne s'installent pas durablement dans des espaces clairement identifiés.

Toutefois, que ce soit sur la place Marcel-Pagnol ou aux abords des commerces de la place Berlioz, un sentiment d'insécurité persiste. Il est alimenté par la présence majoritaire d'adultes, essentiellement des hommes, qui s'approprient l'espace public, particulièrement en soirée, avec des conduites à risque (consommation d'alcool et de stupéfiants).

En début d'année, des tensions ont été identifiées aux abords de l'école Henri-Wallon. Elles sont liées notamment à une activité de vente de stupéfiants dans le hall d'un bâtiment destiné à la démolition dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Cette situation génère régulièrement des nuisances pour les habitants, les familles et les enfants scolarisés. Le chantier a dû être sécurisé afin de garantir la protection des professionnels du bâtiment.

Durant le mois de septembre, des tensions ont également opposé des jeunes âgés de 15 à 17 ans issus des quartiers des Carreaux et du Puits-la-Marlière.

Des temps de concertation ont été organisés réunissant les animateurs des centres socioculturels Boris-Vian et Camille-Claudel ainsi que les éducateurs de la prévention spécialisée. Ces rencontres ont permis d'analyser collectivement la situation, d'harmoniser les pratiques professionnelles et de porter un discours commun auprès des jeunes afin de favoriser l'apaisement. Si la situation s'est stabilisée, une vigilance demeure nécessaire, ces tensions ayant tendance à réapparaître de manière récurrente.

Sur le quartier des Carreaux, des tensions sont régulièrement observées avec d'autres territoires, notamment le quartier de la Fauconnière à Gonesse, limitrophe du secteur. Les jeunes impliqués peinent souvent à identifier l'origine de ces conflits, mais s'y sentent néanmoins engagés, ce qui peut conduire à des rixes.

Plusieurs interpellations liées au trafic de stupéfiants ont été recensées au cours de l'année. Malgré ces interventions, les points de deal tendent à se réinstaller rapidement à proximité. Les commerçants, et notamment le pharmacien, expriment un fort sentiment d'insécurité face aux menaces subies.

Le travail de rue sur ce quartier varie en fonction du climat territorial. Les jeunes se montrent en partie accessibles au dialogue avec l'équipe éducative, mais la mise en place d'accompagnements éducatifs demeure complexe. Lors des périodes d'interpellations policières, le quartier devient plus calme, les jeunes étant moins présents dans l'espace public ; ceux qui restent peuvent se montrer méfiants, en particulier vis-à-vis des nouveaux éducateurs.

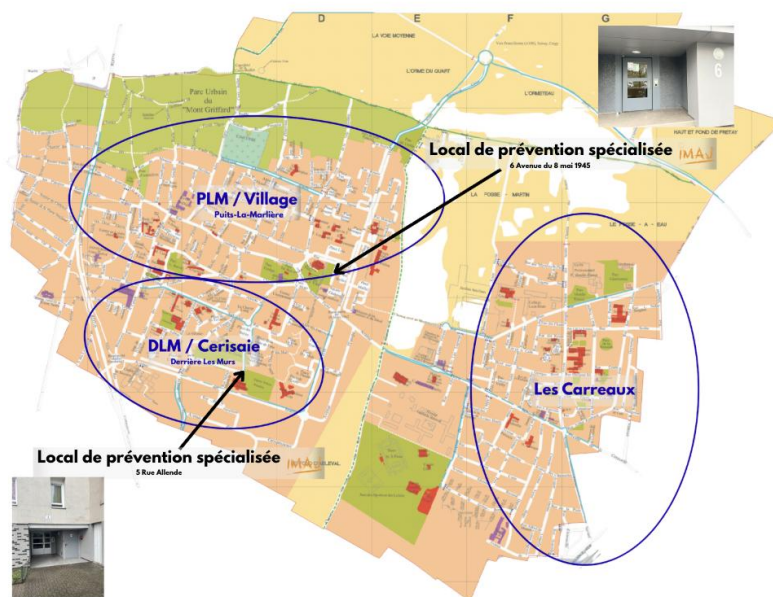
Durant les vacances d'été, la programmation estivale a largement contribué à une occupation positive de l'espace public et au renforcement du lien social entre enfants, jeunes, familles et professionnels. Les animations des « quartiers d'été », les séances de cinéma de plein air ainsi que le dispositif « Mon permis, mon été » ont permis un réel ancrage sur le territoire, favorisant la visibilité des actions éducatives et socio-culturelles tout en créant des temps de partage et de convivialité intergénérationnels.

Chaque centre socioculturel a par ailleurs organisé des séjours collectifs, offrant à des jeunes du territoire la possibilité de partir en vacances et de participer à des activités éducatives et culturelles variées. L'association IMAJ a également proposé deux séjours. Ces actions ont permis aux jeunes de vivre des expériences enrichissantes, de construire des repères positifs, de gagner en autonomie, de renforcer la cohésion de groupe et de bénéficier d'un encadrement éducatif structurant.

La rentrée scolaire de septembre s'est déroulée globalement apaisée dans les collèges. Elle a toutefois été plus complexe au lycée Pierre-Mendès-France, en raison d'une augmentation significative des effectifs liée à l'ouverture de nouvelles classes. Dans ce contexte, certains élèves ont organisé des blocages afin d'exprimer leur mécontentement face à l'absence de certains enseignants.

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a contribué, par sa présence sociale, à de nombreux événements locaux (quartiers d'été, Noël solidaires des centres socioculturels, etc.). Elle a également mené plusieurs chantiers éducatifs sur l'espace public (vente de légumes en pied d'immeuble avec le PTCE, rénovation de halls d'immeuble, stands d'animation lors des quartiers d'été), favorisant l'implication de l'équipe et des jeunes dans leur participation à la vie sociale locale, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des Beauvillésoises et Beauvillésois.

Enfin, les rencontres entre professionnels, qu'elles s'inscrivent dans des instances formelles organisées tout au long de l'année par la ville (cellules de veille éducative, cellule de veille résidentielle, etc.), dans des réunions entre partenaires ou dans des temps informels, permettent de maintenir une vigilance partagée et d'anticiper, voire de prévenir, certaines situations sensibles.



2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

En 2025, le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel a proposé 34 actions collectives, auxquelles 133 jeunes ont participé. Les sorties, ateliers et séjours s'adressent principalement aux jeunes âgés de 11 à 17 ans, et plus à la marge à des jeunes de plus de 18 ans. En revanche, les chantiers éducatifs sont destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.



Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

Sur l'année 2025, 25 ateliers et sorties ont été réalisés. Ce chiffre marque une diminution significative par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par des mouvements au sein de l'équipe, qui ont conduit à prioriser, durant plusieurs mois, la continuité des accompagnements individuels. À partir du mois d'octobre, en lien avec l'arrivée de nouvelles éducatrices et de l'intervenante scolaire, les ateliers et sorties ont progressivement été remis en place, notamment les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Zoom sur un atelier mené avec les jeunes âgés entre 11 et 13 ans

Lors des vacances scolaires de la Toussaint, une éducatrice spécialisée du service de prévention spécialisée et la référente du dispositif des collégiens ont proposé un atelier autour de la thématique d'Halloween, réunissant 6 jeunes âgés de 11 à 13 ans. Cette action a rassemblé des jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif des exclus et du service de prévention spécialisée.



Les jeunes se sont investis dans une après-midi riche en créativité et en gourmandise. Ils ont pu exprimer leur talent tant dans la pâtisserie, en réalisant des biscuits décorés sur le thème d'Halloween, que dans les activités artistiques, en peignant des objets sur le même thème. La dégustation des gâteaux a constitué un moment d'échanges entre les jeunes et les éducateurs, abordant différents sujets tels que les réseaux sociaux ou l'égalité femmes/hommes.

Ce temps collectif a favorisé la création de liens entre les éducateurs et les jeunes, tout en donnant lieu à un contact avec les parents, contribuant ainsi à instaurer un lien avec l'entourage familial. Les actions collectives permettent, dans un cadre convivial, d'approfondir le lien avec le jeune public et de mieux comprendre leurs besoins.

Les chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Sur l'année 2025, sept chantiers éducatifs ont été réalisés (ventes de légumes en pied d'immeuble, animations dans le cadre des Quartiers d'été, animations en pied d'immeuble, rénovation et réalisation d'une fresque dans un hall d'immeuble).

Ces actions ont permis à 22 jeunes, dont 3 filles et 19 garçons, de bénéficier d'une bourse destinée à soutenir la réalisation d'un projet d'insertion, tel que le financement du BAFA, du permis de conduire, ...

Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

La mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes. Ceux-ci sont positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Deux séjours ont été organisés par l'équipe éducative du service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel sur la période d'été. 9 jeunes ont pris part à ces projets.

Zoom sur le séjour en Normandie

Du 13 au 19 juillet 2025, six jeunes garçons âgés de 13 à 14 ans, originaires de Beaumont-sur-Oise et de Villiers-le-Bel, ont participé à un séjour en Normandie, accompagnés de deux éducateurs spécialisés. Ils ont été accueillis dans un manoir du bocage, à proximité de Livarot, cadre idéal pour une semaine riche en découvertes.

En amont du séjour, les éducateurs ont élaboré un programme inter-service alternant sport, patrimoine et ateliers éducatifs. Les journées se succédaient entre activités le matin et l'après-midi et veillées le soir, offrant aux jeunes une expérience diversifiée et enrichissante.

Les jeunes ont participé à des activités variées : pêche et atelier cuisine autour du poisson pêché, initiation au char à voile, visites d'une fromagerie et du musée du Mur de l'Atlantique, observation astronomique et moments ludiques au zoo. La présence d'un piano sur le lieu d'hébergement a également permis des moments d'éveil musical et d'entraide, certains jeunes apprenant à d'autres des morceaux.

Le choix d'un groupe exclusivement masculin, avec trois jeunes beaumontois et trois jeunes beauvillésois, a été volontaire afin de favoriser le dialogue sur les tensions et rixes pouvant exister dans leurs villes respectives, d'aborder leurs difficultés scolaires et leurs représentations familiales, et de travailler sur la cohésion et la gestion des conflits.

La semaine en zone blanche a offert un temps de déconnexion, favorisant la concentration sur les activités et les échanges avec les éducateurs.

Ce séjour a permis de renforcer le lien entre les jeunes et les éducateurs et a donné lieu à la mise en place d'accompagnements éducatifs individualisés. Les familles ont également été pleinement associées avant, pendant et après le séjour, favorisant le suivi et la continuité du projet éducatif



Zoom sur le séjour en camping à Quend-Plage

Le projet consiste en l'organisation d'un séjour éducatif d'une semaine dans un camping situé à Quend-Plage (Somme). Le groupe est composé de cinq jeunes âgés de 14 à 15 ans, dont trois filles et deux garçons, issus de quartiers différents afin de favoriser le dialogue et répondre aux tensions interquartiers. Ces jeunes présentent des parcours marqués par des fragilités sociales, familiales et scolaires, pouvant impacter leur rapport au cadre, au collectif et à l'autorité. Leur diversité de besoins éducatifs nécessite un accompagnement attentif, conciliant cadre collectif et prise en compte de chaque situation.

L'encadrement est assuré par deux professionnelles : une éducatrice spécialisée diplômée et une apprentie éducatrice spécialisée. Le choix du camping vise à proposer un cadre sécurisé, structurant et ludique, favorisant la détente, la vie collective et l'expérimentation de nouvelles dynamiques relationnelles, tout en maintenant un cadre éducatif.

Les jeunes évoluent dans un environnement urbain où l'absence de départ en vacances, le manque de repères et l'isolement pendant l'été peuvent renforcer le désœuvrement et les tensions. Certaines familles présentent des situations complexes, tandis que d'autres jeunes sont isolés hors du temps scolaire. Ces constats ont été repérés grâce à l'accompagnement éducatif mené tout au long de l'année. Le projet est né d'échanges réguliers avec les jeunes, qui exprimaient le souhait de "partir ensemble" et de sortir du quartier. Il répond également à des besoins éducatifs identifiés par l'équipe : développement de l'autonomie, respect des règles, gestion des relations interpersonnelles et inscription dans une dynamique de groupe.

L'objectif général du séjour est d'offrir aux jeunes un temps de rupture avec leur environnement habituel dans un cadre sécurisé et propice à la détente, favorisant la socialisation, l'autonomie, la responsabilisation et la cohésion du groupe, tout en consolidant le lien éducatif avec les professionnels.

Plusieurs objectifs éducatifs sont travaillés : apprentissage de l'autonomie par la gestion du quotidien et des tâches collectives, vivre-ensemble à travers le respect des règles, égalité femme/homme, coopération et gestion des conflits, valorisation des compétences sociales et relationnelles. Le séjour favorise également la construction de souvenirs positifs et collectifs, porteurs de sens et de motivation pour la suite du parcours des jeunes.



Le séjour s'organise autour de différents temps complémentaires : vie collective, préparation et prise des repas, gestion de l'espace de vie, activités de loisirs sur le camping (piscines, jeux sportifs, animations), ainsi qu'une sortie à la plage et un repas au restaurant.

Des temps éducatifs informels soutiennent ces moments, favorisant échanges, discussions et retours sur la journée. La visite à Nausicaa constitue un levier éducatif complémentaire, sensibilisant les jeunes à la biodiversité marine et aux enjeux environnementaux, tout en stimulant leur curiosité et leur ouverture culturelle. Cette sortie renforce également la cohésion du groupe à travers une activité ludique et collective.

Les liens entre le groupe et l'équipe éducative se sont renforcés. Depuis le séjour, les jeunes sollicitent régulièrement les éducateurs, par des passages au local et des demandes d'actions collectives. À l'issue du séjour, l'équipe continue à accompagner le groupe, tant sur le plan individuel que collectif.

Le tableau des actions collectives dans son intégralité figure dans les annexes.

2.3 L'accueil au Local

L'équipe éducative utilise le local au 6, avenue du 8 mai 1945, comme support à ses actions éducatives. Les éducateurs peuvent y recevoir les jeunes, avec ou sans rendez-vous, afin de les accompagner dans leurs démarches concrètes liées à leur situation personnelle : insertion professionnelle, scolarité, démarches administratives ou judiciaires, recherches diverses, etc. Les jeunes peuvent bénéficier d'entretiens individuels pour échanger avec les éducateurs sur leurs besoins ou les difficultés rencontrées.



Le local peut également être investi collectivement. Certains jeunes ne souhaitent pas aborder leur situation de manière individuelle. Ils peuvent alors venir accompagnés d'un pair ou en groupe pour discuter et échanger de façon informelle sur leur quotidien, leurs problématiques et leurs besoins. Cela constitue une première accroche rassurante pour des jeunes parfois peu enclins à un entretien individuel prématuré. Dans ce cadre, des débats spontanés mais encadrés par une présence éducative bienveillante peuvent émerger sur des thématiques variées : scolarité, rixes, insertion professionnelle, justice, réseaux sociaux, etc. La liste n'est pas exhaustive, car les échanges dépendent de l'actualité des jeunes et des quartiers.

En journée, les jeunes de 16 à 18 ans déscolarisés et les 18-25 ans viennent rencontrer les éducateurs. À partir de 16h00, de nombreux jeunes passent au local après leur sortie du collège ou du lycée avant de rentrer chez eux. Entre 16h00 et 19h00, ainsi que le mercredi après-midi, le local est animé. L'agencement du lieu, avec plusieurs espaces, permet de répartir les jeunes par tranche d'âge, d'aborder des sujets en commun et de proposer des outils de médiation tels que des jeux de société.

Les jeunes filles fréquentent également le local. Des groupes mixtes s'y forment régulièrement, permettant d'aborder des thématiques liées à la vie relationnelle, affective et sexuelle, favorisant ainsi des échanges et débats qui développent l'esprit critique sur le rapport femme-homme.

Le local est aussi un lieu d'organisation régulière d'activités éducatives collectives : jeux de société, ateliers pâtisserie, soirées repas-débats, ateliers de recherche d'emploi, ateliers d'aide aux inscriptions Parcoursup, ateliers de recherche de stage et réalisation des rapports de stage... Autant d'exemples d'actions organisées en 2025 au sein des locaux de l'association IMAJ.

Notre deuxième local, situé au 5 rue Allende, est investi du lundi au jeudi de 9h00 à 16h30 par le dispositif d'accueil des collégiens exclus. Compte tenu de la capacité d'accueil du local du 6 avenue du 8 mai 1945 et du nombre de jeunes présents, nous utilisons également ce local pour proposer des activités collectives en soirée, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux.

Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes en accroche

Nous notons 2 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.2 Jeunes accompagnés

Durant l'année 2025, les éducateurs du service de prévention spécialisée ont accompagné 209 jeunes, dont 16 en maintien de lien (c'est-à-dire sans nouvelle démarche engagée en 2025). Malgré les mouvements au sein de l'équipe au cours de l'année, le nombre total de jeunes accompagnés a augmenté.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette évolution, qui seront développés dans le présent rapport d'activité :

- Nous avons fait le choix d'assurer la continuité du lien avec les jeunes accompagnés par le service depuis plus d'un an. Ainsi, seuls 22 % des jeunes suivis en 2025 sont de nouveaux accompagnements. En revanche, afin de répondre à ce volume important de suivis individuels, nous n'avons pas pu déployer autant d'actions collectives que les années précédentes.
- Le dispositif d'accueil des collégiens exclus constitue un levier important de mise en relation entre le service et les collégiens.
- Le travail partenarial avec les services de la ville (centres socioculturels, PRE, PIJ) permet de renforcer l'accompagnement des jeunes.

Au quotidien, l'équipe s'attache à comprendre et analyser les situations afin de proposer des réponses adaptées permettant aux jeunes de lever leurs freins. L'accompagnement proposé peut prendre des formes diverses ; il est pensé collectivement en équipe et construit avec le jeune concerné. Selon la singularité des situations, l'accompagnement peut être ponctuel ou inscrit dans la durée, continu ou discontinu, mené avec ou sans partenaires.

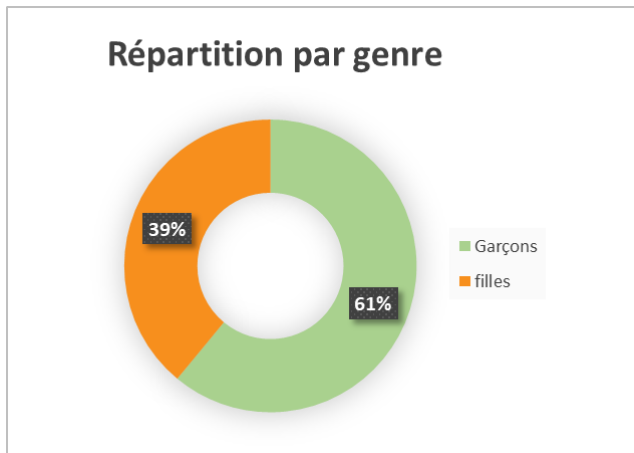
Dans la grande majorité des situations, l'accompagnement découle dans une phase d'accroche, indispensable à la création d'une relation de confiance. Cette relation constitue un socle essentiel pour mener à bien notre mission et favoriser la levée des freins rencontrés par le public.

3.3 Vue d'ensemble des statistiques

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	Mode d'entrée en relation												
Rue			1		1		1		1	8			12
Réseau informel			10	5	18	11	9	10	25	31		1	120
Réseau institutionnel			2	12	3	14	4	11	7	21		1	75
Réseaux sociaux						2							2
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209
Situation familiale													
Célibataire			13	17	22	27	13	21	31	59		2	205
En couple							1		1				2
En couple avec enfant									1	1			2
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			6	11	3	9	7	5	12	22		1	76
Lien via les réseaux sociaux			7	6	19	18	7	16	21	38		1	133
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			6	11	7	4	6	8	2	3			47
Ancienneté >=1 et < 2 ans			7	3	9	13	1	5	9	6			53
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				3	6	7	4	3	8	12		1	44
Ancienneté >= 4 ans						3	3	5	14	39		1	65
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			9	7	19	19	9	12	22	21		1	119
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			4	10	3	8	4	9	3	12			53
Déscolarisé (sans affectation)							1			2			3
En emploi										5			5
En formation									1	2			3
En recherche d'emploi de formation / d'orientation									7	16		1	24
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			13	17	22	27	14	21	23	42		2	181
Bac Pro, CAP ou BEP									3	9			12
Bac général ou technique									7	7			14
Bac +2 et autres études supérieures										2			2
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209

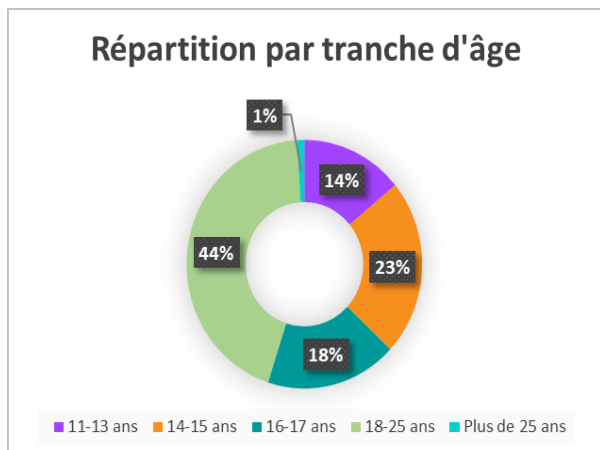
3.4 Analyse des données clés



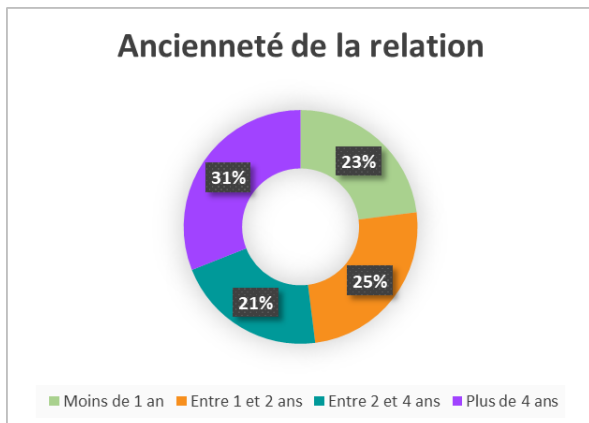
Même si les garçons restent majoritaires parmi le public accompagné, on observe depuis deux ans une progression de la fréquentation et de l'accompagnement des jeunes filles. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des formations proposées par l'association autour de l'égalité femmes-hommes, ainsi que dans les stratégies d'intervention mises en œuvre par l'équipe éducative pour favoriser une plus grande mixité des publics accompagnés.

Sur l'année 2025, les mineurs accompagnés par le service de prévention spécialisée représentent 54 % du public suivi. Parmi eux, les 11–15 ans constituent 37 % du public accompagné, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente (44 %).

Ces données confirment néanmoins une tendance au rajeunissement du public en lien avec notre service.



Cette évolution s'explique notamment par le lien avec le dispositif d'accueil des collégiens exclus et par le travail partenarial renforcé avec les établissements scolaires et les structures accueillant un public jeune, dans le cadre de projets spécifiques. Face aux problématiques croissantes rencontrées par les jeunes sur le territoire d'intervention — en particulier les collégiens — l'équipe éducative a proposé tout au long de l'année 2025 des actions collectives, construites et ajustées en fonction des besoins de cette tranche d'âge. Par ailleurs, 44 % des jeunes âgés de 18 à 25 ans continuent de fréquenter le service afin d'engager des démarches, principalement liées à l'emploi et à la formation.



Sur les 209 jeunes accompagnés en 2025, 47 ont été rencontrés au cours de l'année. Cette année, la priorité a été de poursuivre, maintenir et consolider les nouveaux accompagnements initiés en 2024.

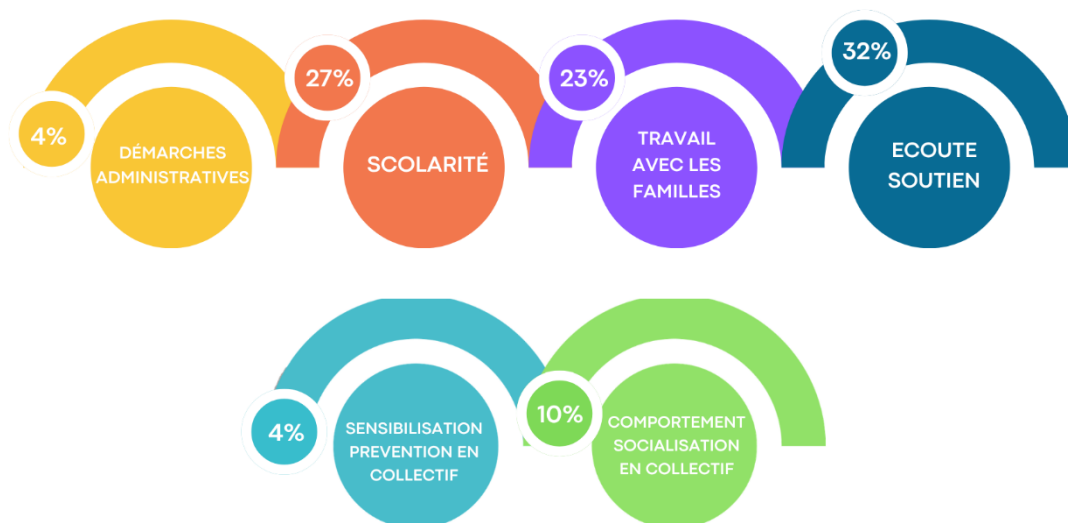
Ainsi, 25 % des jeunes sont suivis depuis 1 à 2 ans, 21 % depuis 2 à 4 ans et 31 % depuis plus de 4 ans, témoignant de la continuité du lien et de l'accompagnement éducatif.

IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 ans

L'accompagnement des 11-15 ans constitue un axe prioritaire de notre cahier des charges et fait l'objet d'une attention particulière au sein du pôle Prévention spécialisée. Dans ce cadre, une journée de réflexion rassemblant l'ensemble des équipes a été consacrée à la question de l'individualisation de l'accompagnement. Cette rencontre a permis d'explorer collectivement les outils et pratiques à développer pour renforcer l'accompagnement des jeunes de cette tranche d'âge. Pour un public qui mobilise principalement nos services à travers des modalités collectives, l'enjeu majeur est de considérer chaque activité comme une opportunité d'individualisation. Le travail avec les parents, le renforcement de passerelles entre le CM2 et la 6^e, ainsi que l'élaboration de projets adaptés aux besoins des plus jeunes ont constitué les axes principaux de nos échanges. À l'issue de cette journée, il a été décidé de créer en 2026 un groupe de travail chargé de concevoir une fiche d'observation des besoins des jeunes, élaborée à partir des actions collectives menées.

4.1 thématiques d'accompagnement

En 2025, 79 jeunes âgés de 11 à 15 ans ont été accompagnés par le service, représentant 38 % de l'ensemble du public. Les garçons (55 %) sont légèrement plus nombreux que les filles (45 %).

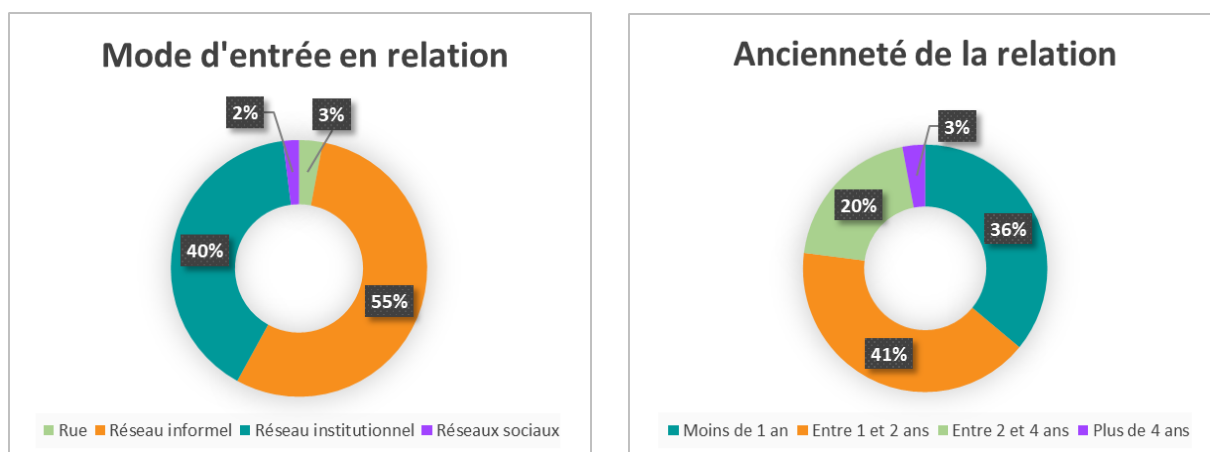


Pour cette tranche d'âge, les thématiques d'accompagnement les plus fréquentes concernent la scolarité (27%), le travail avec les familles (23%), le soutien et l'écoute renforcée (32%), ainsi que le comportement et la socialisation en collectif (10%).

Les principales demandes des jeunes de 11 à 15 ans portent sur les actions collectives, les ateliers et les jeux proposés au local. Ces outils permettent à l'équipe éducative d'entrer en contact et de construire un lien avec le jeune. Peu de jeunes sollicitent directement les éducateurs pour des démarches liées à la scolarité ou à des problématiques personnelles et familiales. En revanche, une fois ce lien établi grâce à ces médiations, les jeunes s'autorisent progressivement à échanger sur leur scolarité, leur quotidien ou leurs difficultés.

Nous accueillons des jeunes en situation d'exclusion temporaire, dans le cadre d'une démarche de prévention du décrochage scolaire. Ce dispositif concerne les collégiens des trois établissements de Villiers-le-Bel faisant l'objet d'une sanction disciplinaire. L'objectif est d'éviter que ces jeunes ne se retrouvent livrés à eux-mêmes, en leur proposant un accompagnement pédagogique individualisé visant à les remobiliser dans leur parcours scolaire. L'enjeu est de transformer la sanction en une expérience constructive et bénéfique. Pendant les vacances scolaires, le dispositif est prolongé par des sorties et activités culturelles, sportives ou artistiques. Ces temps permettent de consolider le lien créé avec les jeunes, de faciliter, si besoin, un accompagnement socio-éducatif par le service de prévention spécialisée. Le Programme de Réussite Éducative (PRE) peut également intervenir dans certaines situations. La coordination entre le PRE, les établissements scolaires et le dispositif d'accueil des collégiens exclus assure la continuité du suivi et renforce l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

4.2 Evolution des situations des 11/15 ans



Sur l'année 2025, le réseau informel (55 %) constitue le premier mode d'entrée en relation pour les jeunes de 11 à 15 ans. Les jeunes viennent majoritairement rencontrer les éducateurs en groupe, accompagnés de leurs pairs, ce qui apparaît plus rassurant et sécurisant pour eux. Cette dynamique est souvent la résultante du travail de rue : les jeunes repèrent les éducateurs dans l'espace public, notamment à la sortie du collège, ce qui permet progressivement la création du lien. À terme, ils franchissent le pas de venir rencontrer l'équipe éducative au local.

Par ailleurs, le bouche-à-oreille entre jeunes fonctionne efficacement, permettant à certains de venir solliciter directement un éducateur. Ce transfert de confiance entre pairs facilite l'entrée en relation avec l'équipe éducative.

Le deuxième mode d'entrée en relation est le réseau institutionnel (40 %). Les relations entretenues et les liens de confiance développés avec les collègues, le PRE ainsi que les centres socioculturels permettent un repérage efficace par les éducateurs, des orientations vers le service et une coordination de qualité autour des situations complexes.

En 2025, une majorité de jeunes (64 %) de cette tranche d'âge est en lien avec l'équipe éducative depuis plus d'un an. Ce chiffre met en avant le travail de lien et la consolidation d'une relation de confiance avec l'équipe permettant une continuité du suivi éducatif.

Le travail avec les familles représente 23 % des thématiques d'accompagnement en 2025. À chaque sortie, les parents remplissent une autorisation parentale, puis sont recontactés par les éducateurs afin de présenter le service, ses missions et ses actions. Pour les séjours, des temps de rencontre sont organisés avec les familles avant le départ et au retour de leur enfant. Ces échanges favorisent la prise de contact et la création d'un lien. Certains parents sollicitent également les éducateurs afin d'échanger autour de leurs questionnements ou appréhensions. Ce travail apporte des éléments essentiels dans le cadre des accompagnements individuels : il permet d'appréhender le jeune dans sa globalité, de mobiliser les ressources familiales existantes et de créer/renforcer le maillage entre le service et la famille afin de soutenir le jeune. Les besoins peuvent ainsi être mieux repérés.

Le focus sur les 11–15 ans est travaillé depuis plusieurs années et cet accueil spécifique nous amène à interroger régulièrement nos pratiques. En 2025, des actions collectives (sorties, ateliers, séjours) ont été proposées aux jeunes âgés de 11 à 15 ans avec pour objectifs de mieux les connaître, d'approfondir le lien et la relation de confiance, et d'engager, lorsque nécessaire, une relation d'accompagnement individuel avec ceux rencontrant des difficultés.

En 2025, les préoccupations les plus fortes concernant les 11–15 ans portent d'abord sur des difficultés scolaires importantes, parfois masquées par des comportements inadaptés. L'équipe éducative constate des difficultés marquées chez une partie du public adolescent dans son rapport à la scolarité. Celles-ci se traduisent par des phénomènes de désinvestissement, voire de décrochage, ainsi qu'un désintérêt pour les questions liées à l'orientation. Ces difficultés peuvent parfois être dissimulées derrière des comportements inadaptés, rendant leur repérage plus complexe.

En parallèle des difficultés scolaires, certains jeunes manifestent des signes de mal-être, pouvant s'exprimer sur le plan psychique comme physique (anxiété, troubles du sommeil, repli sur soi, irritabilité, etc.). L'accès aux dispositifs de soin demeure toutefois complexe. Les jeunes et certaines familles ont des réticences et des représentations les empêchant pour la plupart d'accéder à l'orientation proposée par un éducateur. L'équipe travaille ainsi à lever ces freins, en menant un travail d'écoute et de sensibilisation, afin de favoriser l'adhésion des jeunes et des familles et faciliter leur orientation vers les partenaires adaptés.

Les plus jeunes témoignent d'une certaine fascination pour la violence et tendent à banaliser des comportements observés sur les réseaux sociaux, dans les médias ou au sein du groupe de pairs. Les rixes et les phénomènes de violence occupent une place importante dans leurs préoccupations. Lors des échanges, les éducateurs perçoivent combien la recherche de reconnaissance et de respect peut parfois passer par des conduites violentes. Par ailleurs, l'usage d'armes, qu'elles soient conçues à cet effet ou détournées de leur fonction initiale, est également recensé. L'accessibilité facilitée via les réseaux sociaux contribue à cette évolution.

L'impact des réseaux sociaux apparaît considérable chez les collégiens, notamment à travers l'augmentation du temps passé devant les écrans et l'exposition à des images ou contenus choquants.

L'équipe éducative observe que l'utilisation de certaines applications (notamment Snapchat, Telegram ou certains jeux en ligne) peut amplifier des difficultés déjà existantes, comme l'organisation d'affrontements entre jeunes ou des situations de cyberharcèlement.

De plus en plus de jeunes (pour les 14/15 ans) évoquent une consommation quotidienne et banalisée de la puff, ainsi qu'une curiosité ou une attirance pour d'autres substances (chicha, cannabis, protoxyde d'azote, etc.). La recherche d'appartenance au groupe, la prise de risque, la gestion de l'anxiété ou des émotions sont fréquemment évoquées pour expliquer ces usages.

La question de la sécurité routière constitue également un point de vigilance. Les jeunes semblent peu conscients des dangers liés à leurs déplacements, notamment aux abords des établissements scolaires. L'équipe observe régulièrement des comportements à risque : usage de trottinettes sans casque ou de manière inadaptée, déplacements en groupe sur la chaussée, port d'écouteurs limitant la vigilance auditive, ou encore utilisation précoce de deux-roues. Ces conduites à risque exposent les jeunes à des situations réelles de mise en danger.

Par ailleurs, les questions liées au consentement et au respect de l'autre émergent fréquemment dans les échanges avec les jeunes. L'équipe éducative observe des représentations parfois floues autour des notions de limites et de consentement, de respect du corps et de la parole de l'autre, notamment dans les relations amicales et amoureuses. Certains comportements ou propos banalisés soulignent le besoin de sensibilisation sur ces enjeux.

Zoom sur un accompagnement auprès du public 11-15 ans

“ Arnaud, 12 ans, vit dans le quartier du PLM (Puits-la-Marlière) avec sa mère et son petit frère, dans un contexte de séparation parentale. Connu du service pour sa participation ponctuelle à des actions collectives, il était jusque-là difficile d'établir un lien avec lui.

La situation a été réactivée suite à la venue spontanée de la mère d'Arnaud au local. Elle sollicitait un accompagnement pour son fils, évoquant une relation éducative très conflictuelle et une baisse de son investissement scolaire. Cette demande a permis de réinterroger la place d'Arnaud au sein de sa famille et les difficultés qu'il rencontre dans son quotidien.

Un premier entretien réunissant Arnaud, sa mère et une éducatrice spécialisée a permis de recueillir la parole du jeune. Arnaud a exprimé un sentiment de pression et d'oppression dans la relation à sa mère, indiquant avoir le sentiment de ne pas disposer d'espace suffisant pour vivre son adolescence. Il verbalise également des frustrations importantes face aux restrictions imposées et un sentiment de dévalorisation, qu'il relie à un désengagement progressif de sa scolarité.

Les échanges ont mis en évidence une difficulté de communication, marquée par des prises de parole simultanées et une difficulté à s'écouter mutuellement. Ces éléments viennent éclairer les tensions relationnelles et les difficultés d'Arnaud à trouver une place au sein du cadre familial.

En parallèle, la mère a pu exprimer son vécu personnel, notamment les répercussions émotionnelles de la séparation conjugale et des déménagements successifs, qu'elle identifie comme des facteurs de fragilisation pour Arnaud. Elle évoque également une hyperactivité chez son fils, complexifiant la gestion du quotidien.

L'accompagnement mis en place par le service de prévention spécialisée vise à soutenir Arnaud dans l'expression de ses besoins et de ses ressentis, tout en travaillant avec la mère autour des questions éducatives et de la communication dans la famille.

À ce jour, Arnaud et sa mère investissent l'accompagnement proposé. Celui-ci constitue un espace de soutien et d'écoute, favorisant une meilleure compréhension mutuelle et une prise en compte des besoins du jeune.

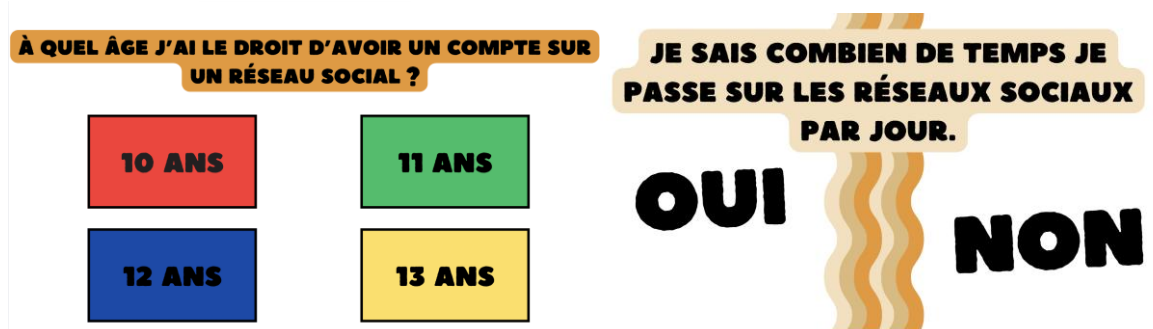
4.3 Partenariat avec les établissements scolaires

En 2025, nous avons poursuivi nos interventions dans les collèges autour des réseaux sociaux :

- Le collège Saint-Exupéry nous a sollicités pour une action de sensibilisation sur la question des écrans, organisée dans le cadre d'une représentation théâtrale proposée par Parallel Théâtre, à destination de 110 élèves de 5^e.
- Les collèges Martin Luther King et Léon Blum nous ont sollicités pour mener des actions de sensibilisation sur les « bons usages des réseaux sociaux » auprès des élèves du premier cycle (6^e et 5^e). Environ 240 élèves ont ainsi pu bénéficier de cette intervention.

Lors de ces interventions, nous avons utilisé deux outils ludiques : le jeu de la rivière et un quizz, permettant d'aborder différentes thématiques telles que : l'utilisation responsable des réseaux sociaux, les risques liés à la diffusion de vidéos, ou la conduite à tenir face à des images choquantes. Ces activités ont favorisé des échanges et débats au sein des classes. À l'issue de certaines interventions, des jeunes se sont déplacés spontanément en groupe au local, prolongeant les discussions et abordant d'autres questions de leur quotidien.

En septembre 2025, nous sommes également intervenus au collège Martin Luther King sur la thématique de la violence liée aux jeux violents observés dans la cour. Le groupe concerné comprenait 12 jeunes, mêlant auteurs et spectateurs. L'intervention a permis des échanges constructifs et a contribué à prévenir la répétition de ces comportements.



4.4 Passerelle CM2

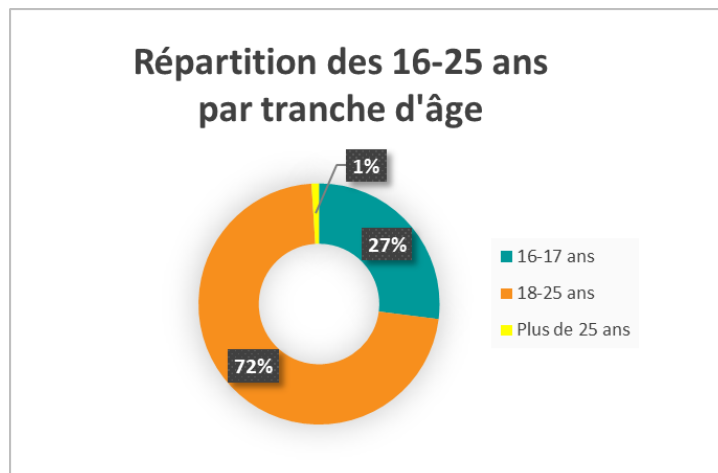
Cet axe n'a pas été développé en 2025 par le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel.

Pour 2026, un projet est en cours de réflexion, réparti en deux temps :

En mai, les professionnels du service de prévention spécialisée prendront contact avec deux écoles primaires du territoire afin de rencontrer les élèves de CM2. Les éducateurs se rendront dans chaque classe pour se présenter, expliquer le fonctionnement du service et les actions proposées, et surtout faire connaissance avec ce futur public collégien.

Ces rencontres permettront aux jeunes de se familiariser avec les éducateurs et de participer plus facilement à des actions collectives durant l'été. Par ailleurs, un séjour pourra être proposé à certains élèves de CM2. La constitution du groupe se fera en lien avec les professionnels des écoles, le PRE et les centres socioculturels. Ce travail en amont a pour but d'accompagner les jeunes et certaines familles dans le passage en sixième et de proposer un suivi éducatif en lien avec les collègues.

V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 ans



En 2025, 130 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été accompagnés : 35 jeunes de 16 à 17 ans, 93 jeunes de 18 à 25 ans, et, à la marge, 2 jeunes de plus de 25 ans.

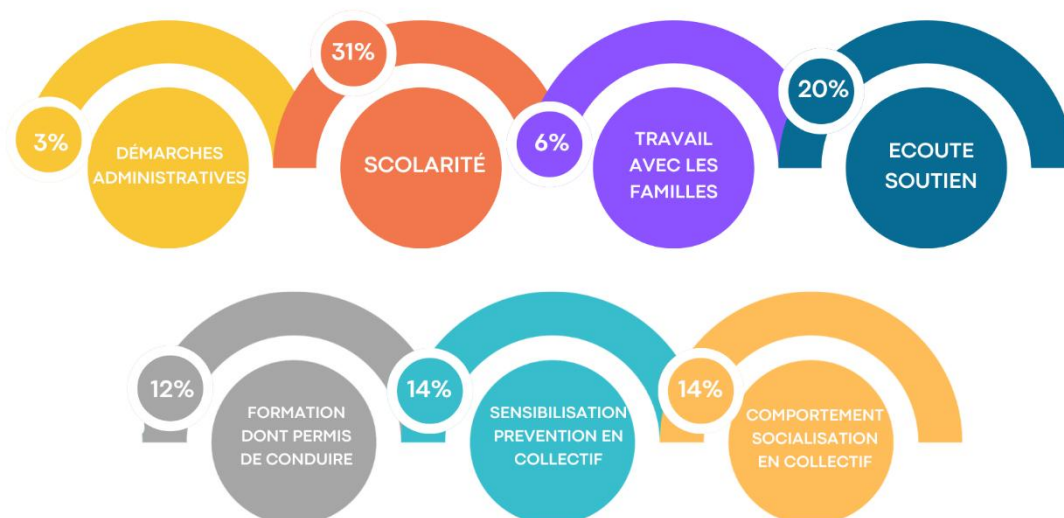
Cette tranche d'âge représente 63 % des jeunes suivis par le service de prévention spécialisée. Les garçons (64%) sont toujours plus représentés que les filles (36%).

On constate une légère augmentation du nombre de jeunes accompagnés par rapport à l'année précédente. Cependant, depuis l'an dernier, les 18-25 ans ne constituent plus la tranche prioritaire en termes de public accompagné ; les mineurs sont désormais majoritaires. La diminution de l'accompagnement des majeurs s'explique par les nouvelles stratégies d'approche du public collégien et les outils mis en place, notamment en matière de partenariats et d'actions collectives.

Toutefois, un nombre conséquent de jeunes de plus de 16 ans rencontre des difficultés et présente des besoins spécifiques, nécessitant une approche adaptée de la part des éducateurs.

5.1 Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement des 16-17 ans



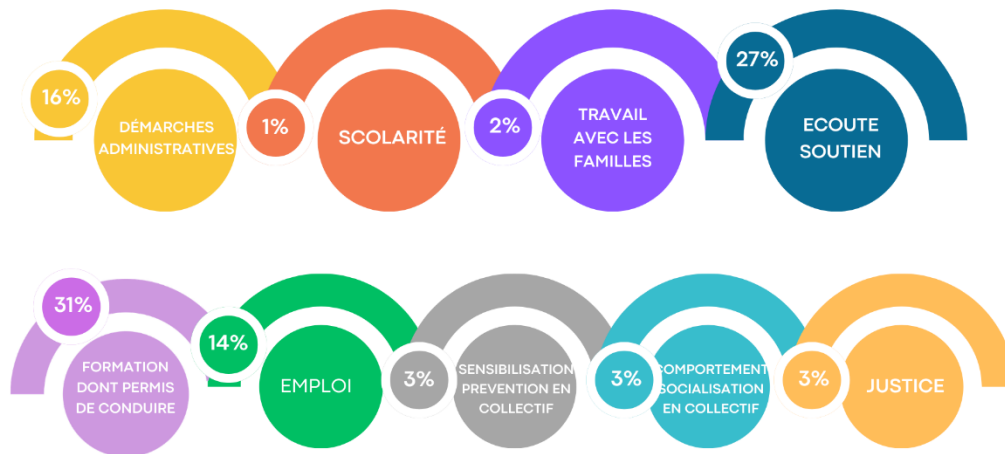
Le public 16-17 ans sollicite particulièrement l'équipe pour des démarches liées à la scolarité (31 %) et à la formation (12 %), telles que l'orientation, la formation, l'alternance, la réorientation ou le soutien scolaire.

Pour certains jeunes, l'entrée au lycée constitue une étape difficile, confrontant à de multiples obstacles : organisation et méthodologie du travail scolaire encore insuffisantes, exigences plus élevées qu'au collège, orientation parfois subie plutôt que choisie, résultats scolaires insuffisants, Ces difficultés peuvent entraîner un absentéisme de plus en plus marqué et, dans certains cas, un décrochage scolaire. L'équipe éducative veille donc à détecter les signes de démotivation afin d'aider les jeunes à retrouver confiance et à envisager une orientation qui ait plus de sens pour eux.

L'accompagnement éducatif de cette tranche d'âge se déploie selon deux axes : individuel et collectif.

- Accompagnement individuel : les jeunes sont reçus en entretien afin d'aborder leur situation personnelle, leurs difficultés familiales, leur parcours scolaire et d'orientation, ainsi que leurs préoccupations d'adolescent. Ces entretiens permettent de répondre à des questions et sujets qu'ils ne pourraient pas aborder avec leurs pairs.
- Accompagnement collectif : la sensibilisation et la prévention collective (14 %) ainsi que le travail sur le comportement et la socialisation en groupe (14 %) constituent des temps forts. Les rencontres au local, sous forme de débats et d'échanges, permettent de travailler sur la remise en question et la prise de conscience autour de différents sujets : parcours scolaires, banalisation de la violence, consommation, vie relationnelle, affective et sexuelle, égalité femme-homme, ... Ces moments collectifs contribuent à créer et consolider le lien éducatif, favorisant un accompagnement individuel par la suite.

Thématiques d'accompagnement des 18-25 ans



Les thématiques d'accompagnement auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans sont principalement orientées vers l'insertion professionnelle (45 %), à travers le soutien à l'emploi et à la formation, notamment le permis de conduire. On observe également une part importante de démarches relevant du soutien et de l'écoute renforcés (27 %).

En effet, si les jeunes de 18-25 ans sollicitent l'équipe éducative pour des questions liées à l'insertion, leurs situations restent souvent fragiles. Il est donc essentiel de leur proposer un espace d'écoute et de soutien leur permettant d'aborder les difficultés qu'ils traversent : parcours scolaire chaotique, difficultés familiales, préoccupations personnelles, fragilités psychologiques, consommation, problématiques judiciaires.

L'ensemble de ces éléments présente, pour certains jeunes, des freins importants et il est nécessaire de prendre le temps de les identifier et de les évoquer afin d'envisager des évolutions de leur situation socioprofessionnelle.

5.2 évolutions des situations des 16/25 (difficultés, besoins)

Sur l'année 2025, les jeunes âgés de 16 à 25 ans ont principalement été rencontrés par les éducateurs via le réseau informel (58 %) et par le réseau formel (34 %).

Comme mentionné précédemment, une grande partie des demandes concerne l'insertion professionnelle. L'ensemble des freins à lever afin de favoriser l'accès à l'emploi, à la formation ou à la scolarité nécessite un accompagnement éducatif soutenu.

Certaines problématiques peuvent émerger dans les domaines de l'accès aux droits, du logement ou encore de la santé, venant complexifier davantage les situations initiales. Des étapes intermédiaires sont souvent nécessaires dans le processus d'accompagnement du public ciblé.

De manière générale, les jeunes présentent un parcours scolaire inachevé et restent éloignés des institutions. Les jeunes accompagnés par le service de prévention sont majoritairement peu qualifiés (76 %).

Leur rapport au temps n'est pas toujours en adéquation avec les réalités des démarches d'insertion, et un manque d'autonomie dans la réalisation des démarches est régulièrement repéré par les éducateurs.

Notre accompagnement consiste à un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet, inscrit dans la continuité de la relation éducative. En 2025, 69 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont en lien avec les éducateurs depuis plus de deux ans. L'équipe éducative veille à accompagner les jeunes dans la construction d'un projet professionnel réalisable, en prenant en compte avec eux sa faisabilité afin d'éviter de nouveaux échecs et de limiter le renforcement d'un sentiment d'insécurité ou de perte de confiance.

Afin de répondre au plus près des besoins des 16-25 ans, l'équipe éducative travaille en lien avec les institutions (Mission Locale, Point Info Jeunesse, ...) et différents dispositifs (ACI, AEA, Adelante, ...) afin de construire des parcours adaptés à chaque jeune.

Nous proposons également des chantiers éducatifs. Ils permettent à l'équipe d'observer les jeunes en situation collective, dans un cadre proche du monde professionnel, en travaillant les savoir-être et les savoir-faire. Ces temps servent de support à un travail éducatif mené pendant et après le chantier, notamment en individuel autour des difficultés repérées.

Par ailleurs, certains jeunes sollicitent les éducateurs pour un accompagnement dans des démarches administratives, notamment liées aux demandes de titre de séjour. Ils placent beaucoup d'espoir dans cet accompagnement, alors que notre marge de manœuvre reste limitée sur ces questions. Cela peut générer de la déception et de la frustration. L'équipe veille néanmoins à proposer une écoute et un soutien, tout en orientant les jeunes vers des structures compétentes en fonction de leurs besoins, lorsque cela est possible.

Zoom sur un accompagnement du public 16-25 ans

Madina, âgée de 18 ans, est une jeune connue du service depuis plusieurs années. Elle fréquentait le local de manière ponctuelle, souvent très brièvement et avec timidité. Le lien avec l'équipe éducative s'est instauré progressivement à travers ces passages. Les échanges informels ont permis peu à peu à Madina de se sentir plus à l'aise et de s'investir dans les temps collectifs.

Sur cette année 2025, Madina était inscrite dans une formation en alternance mais n'avait pas trouvé d'employeur, ce qui compliquait la poursuite de son parcours. Elle n'avait pas encore obtenu son baccalauréat, étape importante pour elle. L'accompagnement éducatif s'est principalement concentré sur la recherche d'un employeur : mise à jour du CV, rédaction de candidatures simples, préparation aux entretiens, dépôt et suivi des candidatures. Elle a également été orientée vers la Mission Locale afin de soutenir ses démarches d'insertion et de mobiliser les dispositifs de droit commun.

Madina montre de la motivation mais se décourage rapidement face aux refus ou à l'absence de réponse. Un travail spécifique a été mené autour de l'organisation de ses démarches et de la persévérance, pour l'aider à maintenir son engagement et sa confiance.

Durant cette période, Madina a été confrontée à un incendie dans son logement qui l'a fortement marquée. Cet évènement a fragilisé sa situation personnelle et a impacté son moral et sa disponibilité dans ses démarches d'insertion. C'est une jeune plutôt réservée, qui peut se sentir à part et qui a parfois du mal à trouver sa place dans le groupe.

Dans ce contexte, les éducateurs l'ont encouragée à participer aux temps collectifs au local, notamment aux ateliers et actions de groupe, afin de favoriser son intégration et de soutenir sa confiance en elle. Ces temps ont progressivement permis à Madina de prendre sa place au sein du groupe et de créer du lien avec d'autres jeunes, malgré sa tendance à se mettre en retrait.

La relation avec sa mère reste marquée par des tensions, notamment autour de la scolarité et de l'avenir professionnel, ce qui peut accentuer ses difficultés et sa démotivation. Madina évolue également dans une organisation familiale complexe, dans un contexte de polygamie et de multiples lieux de vie, ce qui peut l'amener à manquer de repères.

Au regard des répercussions de ces événements sur son bien-être et sa situation familiale, un accompagnement psychologique est envisagé afin qu'elle bénéficie d'un espace d'écoute. La jeune n'est pas encore prête et manifeste des réticences liées à ses représentations, mais l'équipe éducative poursuit un travail d'écoute et de soutien pour lever progressivement ces freins. Parallèlement, nous continuons à l'accompagner et à la soutenir dans son projet d'insertion professionnelle.



5.3 Projets menés et partenariats

Sur l'année 2025, sept chantiers éducatifs ont été réalisés :

- Un stand en pied d'immeuble au mois de juin, financé par le bailleur 1001 Vies Habitat en lien avec le PTCE, proposant des animations autour de l'alimentation (manger sain, éviter le gaspillage alimentaire, etc.).
- Quatre ventes de fruits et légumes en pied d'immeuble, financées par le bailleur 1001 Vies Habitat, en juin, octobre, novembre et décembre. Cette action, portée par le PTCE, le bailleur et notre service, permet aux habitants d'avoir accès à des produits de qualité à tarif solidaire ou coopératif.
- La rénovation d'un hall d'immeuble avec la réalisation de fresques murales en collaboration avec un artiste et financé par le bailleur 1001 Vies Habitat.
- Un stand d'animation pendant les Quartiers d'été à Villiers-le-Bel, proposant deux activités phares : la réalisation de smoothies grâce à une dynamo connectée à une roue de vélo et des maquillages pour enfants.

Au total, 22 jeunes, dont 3 filles et 19 garçons, ont participé aux chantiers éducatifs en 2025. En contrepartie de leur engagement, une bourse leur a été attribuée afin de soutenir leur projet d'insertion : financement du permis de conduire, BAFA, frais liés à une inscription scolaire, pass Navigo, etc.

De plus, un chantier « revégétalisation » de la place Messenger en lien avec le dispositif Adelante a été financé par le bailleur VOH, la ville de Villiers-le-Bel, Amicale des locataires.

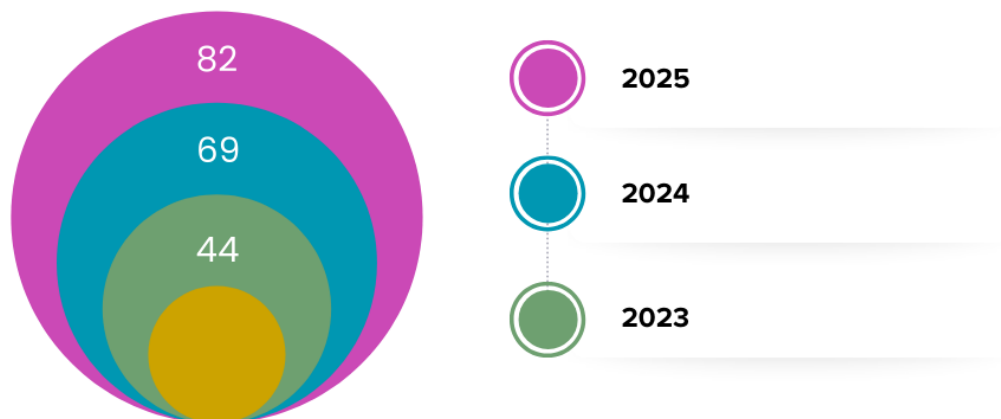


VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

L'association demeure engagée dans la promotion de l'égalité femmes-hommes et poursuit ses actions éducatives en faveur de la déconstruction des stéréotypes auprès des jeunes. La dynamique initiée les années précédentes se prolonge et continue de guider l'ensemble de nos interventions.

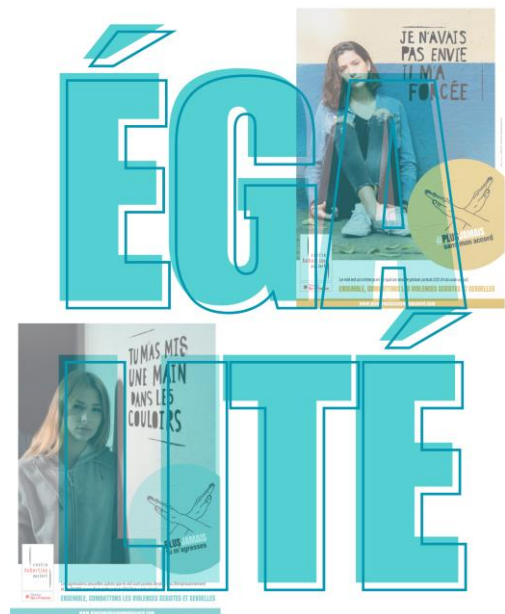
La proportion de filles accueillies par le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel s'élève à 39%. On observe une augmentation progressive du nombre de filles accompagnées chaque année.

Evolution du nombre de jeunes filles accompagnées



Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes ont été déployés et constituent une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées :

- De nombreux échanges ont donné lieu à des débats avec les jeunes autour des questions d'égalité filles/garçons, des relations entre pairs, ainsi que de la vie affective et sexuelle.
- Des ateliers cuisine ont été réalisés au local permettant de mettre au travail les filles et les garçons sur les « places et les tâches assignées en fonction du genre ».
- Au sein du local de prévention spécialisée, des groupes de jeunes garçons âgés de 16 à 25 ans viennent spontanément rencontrer les éducateurs pour des temps d'échanges informels. Lors de ces discussions, les questions liées aux inégalités femmes/hommes sont abordées, notamment à travers les stéréotypes et les représentations de la place de la femme dans la société, au sein du couple ou de la famille. L'équipe éducative œuvre à la déconstruction de ces stéréotypes, parfois fortement ancrés dans les discours de certains jeunes.



VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

L'équipe éducative de Villiers-le-Bel dispose de trois smartphones professionnels : deux dédiés au service de prévention spécialisée et l'autre au dispositif d'accueil des collégiens exclus. Un temps spécifique est consacré de manière hebdomadaire à l'utilisation des réseaux sociaux, à raison d'environ deux heures par semaine. L'utilisation des réseaux sociaux est supervisée par la cheffe de service éducatif.

Aucun référent spécifique n'est désigné pour les réseaux sociaux. Leur utilisation relève d'une pratique collective au sein de l'équipe, bien qu'une disparité puisse être observée entre les professionnels, souvent liée à une appétence variable pour les outils numériques.

Afin de développer et renforcer la relation avec les jeunes, l'équipe utilise plusieurs outils numériques : WhatsApp, Snapchat, Facebook et Instagram.

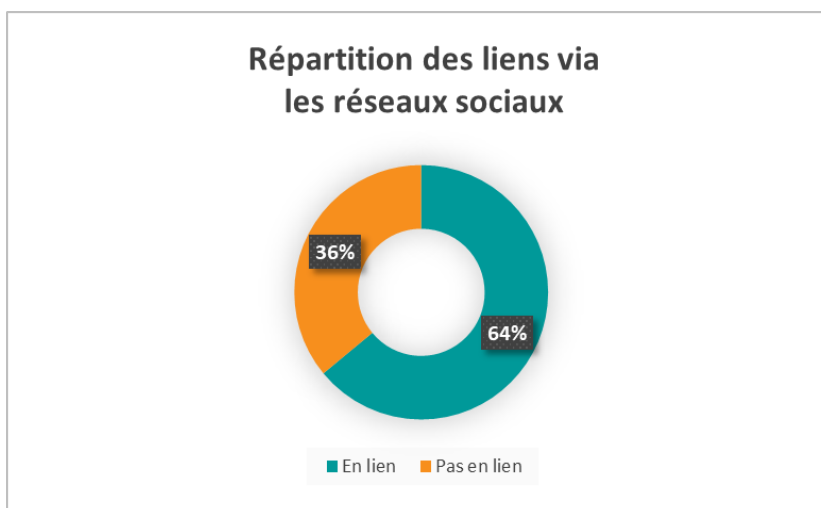
WhatsApp et Snapchat demeurent les réseaux sociaux les plus utilisés par l'équipe. Ces applications favorisent des échanges réguliers avec les jeunes, via des supports qu'ils utilisent au quotidien.

Le service intervient sur ces médias de manière relativement classique, principalement par des échanges de messages individuels, mais également par une communication collective facilitée lors de l'organisation d'actions collectives, notamment par la création de groupes dédiés à certaines activités.

Les réseaux sociaux sont également utilisés comme des outils de communication à destination du public, à travers la publication de stories permettant la diffusion :

- D'informations relatives au service (organisation, actions menées, informations collectives au local, etc.) ;
- D'événements locaux (salon de la sécurité, de l'emploi, sessions de recrutement, actions de partenaires).

Par ailleurs, l'association IMAJ est également présente sur le réseau LinkedIn, ce qui permet de valoriser les actions collectives menées par les équipes des services de prévention spécialisée ainsi que celles des services d'insertion.



L'utilisation des réseaux sociaux facilite le contact et l'entretien du lien avec les jeunes. Elle permet notamment une réactivité pour certains jeunes autour des propositions et sollicitations formulées par les éducateurs. Les publications contribuent à une meilleure visibilité du service et peuvent encourager un jeune ou un groupe de jeunes à revenir au local afin de rencontrer les éducateurs après une période d'absence.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

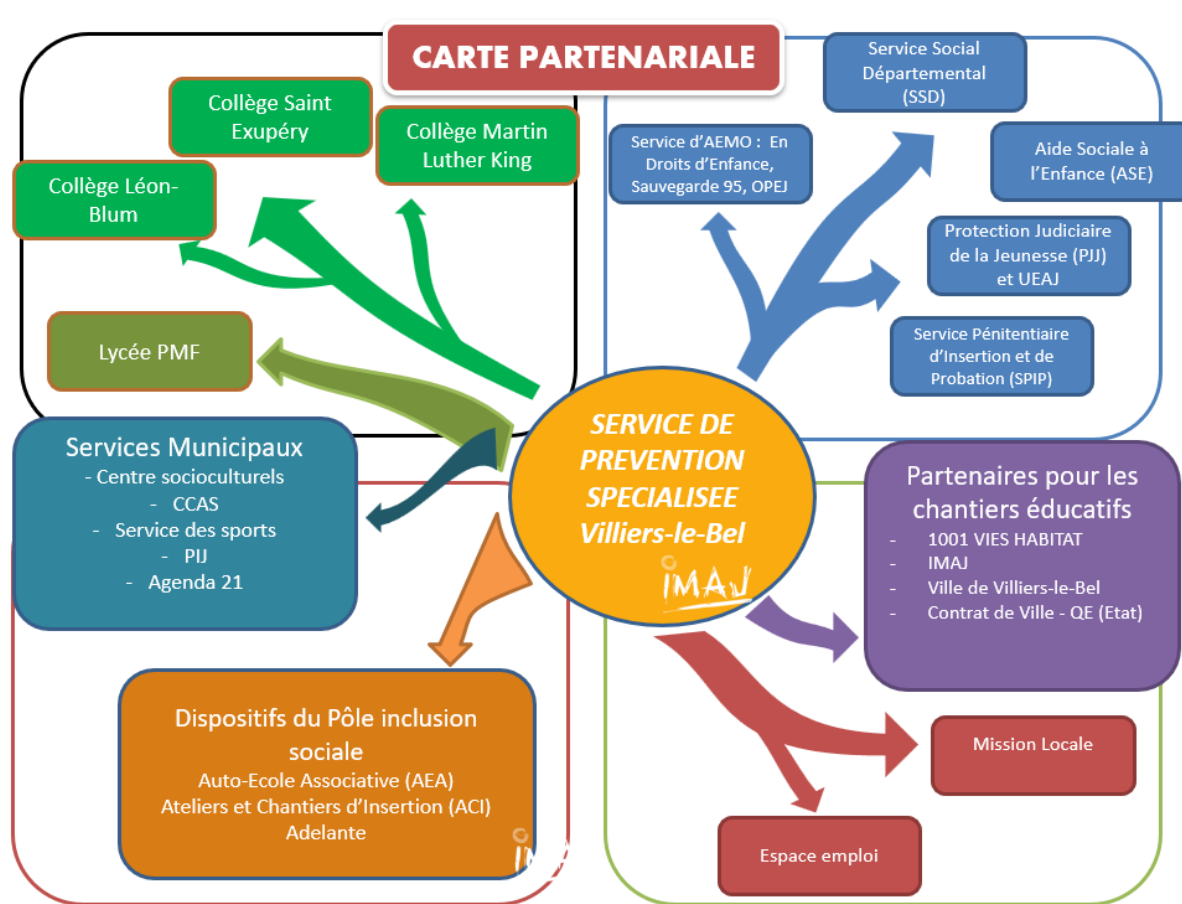
Le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel porte une attention particulière à la question de l'usage des réseaux sociaux. À travers leurs observations auprès du public, ainsi que les informations recueillies auprès des partenaires de la jeunesse, les éducateurs ont constaté que de nombreuses problématiques peuvent être corrélées à un usage inadapté des réseaux sociaux : exclusions temporaires ou définitives du collège, rixes, situations de cyberharcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

À partir de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail au quotidien avec le public, ainsi que dans la mise en œuvre d'actions spécifiques de prévention et de sensibilisation :

- Dans le cadre des CESCE (Comités d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement), plusieurs actions de sensibilisation ont été menées en 2025 :
 - o Sensibilisation aux bons usages des réseaux sociaux auprès de l'ensemble des classes de 6^{ème} du collège Martin Luther King et des classes de 5^{ème} du collège Léon Blum ;
 - o Animation d'un débat suite à la représentation de la pièce de théâtre « Écrans » de l'association Parallèle Théâtre, au collège Saint-Exupéry, auprès des élèves de 5^{ème}.
- Sensibilisation aux bons usages des réseaux sociaux auprès de l'ensemble des jeunes accueillis dans le cadre du dispositif d'accueil des collégiens exclus, menée par les éducateurs du service de prévention spécialisée.
- Animation de débats informels lors des actions collectives (séjours, ateliers, sorties), portant sur la prévention des usages à risque des réseaux sociaux.

VIII Partenariats et participation au développement social local

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ

- L'auto-école associative :

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un frein majeur pour certains publics, notamment lorsqu'un emploi requiert une forte mobilité. Dans ce contexte, le permis de conduire représente un levier essentiel d'insertion professionnelle et d'intégration sociale, favorisant l'émancipation et l'autonomie financière de nombreux jeunes et adultes en difficulté.

En 2025, l'auto-école associative a traversé une phase de transition qui nous a conduit à ajuster notre fonctionnement afin de préserver l'équilibre budgétaire. Désormais adossée au dispositif Adelante, elle poursuit son rôle d'appui et demeure une solution d'orientation pertinente pour les jeunes accompagnés en prévention spécialisée.

- Adelante :

Le dispositif « Adelante ! », lancé fin 2024 par l'Association IMAJ dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt O2R, est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans en rupture de parcours ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Il vise à remobiliser ces jeunes, les accompagner dans la construction d'un projet concret et les rapprocher du monde du travail ou de la formation.

Adelante s'appuie sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les référentes de parcours de ce dispositif interviennent aux côtés des équipes de prévention, de façon hebdomadaire et engagent un travail de terrain actif, afin de repérer les jeunes cumulant des obstacles majeurs à l'insertion.

Les jeunes qui rejoignent Adelante accèdent à un programme de remobilisation dynamique et intensif à travers des ateliers collectifs variés, sur un site dédié. Ils bénéficient de la rémunération et de la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle, renforçant ainsi la valorisation de leur parcours. L'objectif de la phase de remobilisation est de leur permettre de se rapprocher des prérequis pour entrer en formation ou en emploi :

- Leur redonner confiance en eux et en leur potentiel.
- Réconcilier leurs aspirations personnelles avec les exigences de l'insertion.
- Identifier leurs compétences, souvent acquises de manière informelle.
- Les réengager dans un processus d'apprentissage et de découverte.
- Possibilité de formation au permis de conduire.

En parallèle, Adelante propose une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes (ateliers de mise en situation professionnelle, stages en entreprise, séjours de remobilisation). Ces expériences permettent aux jeunes d'envisager leur inscription dans des dispositifs de droit commun et de collaborer avec les acteurs du réseau emploi-formation.

Sur cette année 2025, 7 jeunes de Villiers-le-Bel ont été accueillis sur le dispositif Adelante.

- Les ACI :

Les ACI permettent à des jeunes la plupart du temps sortis précocement du système scolaire de découvrir le monde du travail. Les ACI sont à la fois un chantier de production et représente pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi, en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

8.3 Partenariats actifs en 2025

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagées avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2025 :

Rendez-vous des acteurs jeunesse

A l'initiative du service jeunesse de la ville de Villiers-le Bel, une instance réunissant les différents acteurs en lien avec le public jeune a été (re)créée depuis l'année 2023 afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs, partager des ressources et susciter des créations de projets partenariaux. Nous participons aux différents temps proposés.

Cellule de veille éducative

La cellule de veille éducative a vu son format évoluer en 2024 afin de relancer une dynamique autour de cette instance qui réunit, localement, les chefs d'établissements scolaires (collèges et lycée), les intervenants sociaux, les directeurs des centres socioculturels, le chargé de mission du CLSPDR, la responsable de la mission jeunesse, la directrice des centres sociaux et de la jeunesse, la coordinatrice des acteurs jeunesse et le chef de service de notre équipe. Cette instance permet d'établir un état des lieux sur la commune, de repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, de préparer les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. Il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes et de leur famille mais aussi de situations de groupes.

Comité Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Elle vise à animer une réflexion collective et à organiser les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Elle regroupe élus, services de la ville, police nationale, représentants du Ministère de la Justice, service social départemental, bailleurs sociaux, service de prévention spécialisée, ... Cette instance nous permet de croiser nos observations concernant l'évolution des tendances et les difficultés repérées par chacun et de mutualiser nos expertises pour proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre.

Réunion d'équipe pluridisciplinaire de soutien dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE)

Cette rencontre a lieu trois fois par mois. Elle réunit des professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale. Ces instances permettent d'échanger sur des situations familiales accompagnées par la PRE afin d'évaluer les actions et les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à l'épanouissement des jeunes concernés. Depuis septembre 2025, nous participons régulièrement aux instances pour chacun des collèges.

Intégration du public 11-15 ans au PEDT (Projet Éducatif de Territoire)

En vue de l'intégration du public 11/15 ans au PEDT 2025/2028, nous avons participé au lancement d'une séquence de travail ayant pour objectif de constituer un réseau d'acteurs de la jeunesse. En plus de la création de ce réseau, cette séquence de travail va produire un diagnostic des actions existantes sur la ville mais également des difficultés repérées par les professionnels pour ce public. La finalité est la création d'une feuille de route qui sera intégrée au prochain projet éducatif de territoire. Elle fixera des objectifs et les axes de travail concernant diverses thématiques (mobilité, éducation, santé etc...) à destination de ce public.

Coordination territoriale de quartier

Ces instances de coordination de quartier sont pilotées par l'agent de développement local et de quartier ainsi que la direction de la maison de quartier ; elles ont pour objectif de favoriser des rencontres régulières (une fois tous les deux mois) entre les acteurs qui agissent sur un même quartier.

Cellule de veille résidentielle

La cellule de veille résidentielle est un espace de concertation et de coordination réunissant les acteurs institutionnels, sociaux et éducatifs de la ville. Elle a pour objectif de repérer précocement les situations de vulnérabilité résidentielle et de tenter d'apporter des réponses adaptées, concertées. Elle permet le partage d'informations, afin de favoriser la prévention des ruptures de parcours résidentiel, l'amélioration du cadre de vie et la sécurisation des situations des ménages concernés.

Diverses manifestations

Nous sommes convaincus de l'importance de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En septembre, nous avons participé au forum des associations organisé par la ville, ce qui a permis de créer de nouveaux contacts avec les habitants et d'échanger avec des associations que nous ne côtoyons pas forcément le reste de l'année. Le service s'est également impliqué dans certaines animations, notamment en tenant un stand dans le cadre des « quartiers d'été », ou en participant à d'autres événements, comme les « Noël solidaires » des centres socio-culturels ou la fête de la ville. Enfin, nous avons tenu un stand lors du forum Ambition Réussite, en décembre 2025, destiné aux élèves de 4ème et 3ème des collèges de la commune.

Villiers-le-Bel, le 31 mars 2026

Document rédigé par Carine ROBERT, cheffe de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activité de l'équipe éducative sur la semaine

Répartition des types d'activités

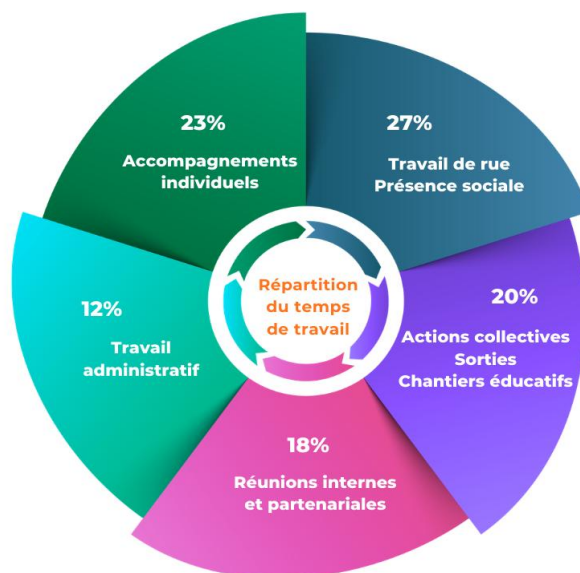


Tableau 2 : Présentation synthétique des actions collectives menées

Si en cliquant sur la première case (B7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Jeunes en accoint éducatif	Jeunes en accroche	Âge					
						Garçons	Filles			-11	11-13	14-15	16-17	18-25	+25
Théâtre	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	25 janv. 2025	1	0	0	2	2	0	0	0	0	2	0	0
Instant "Saint Valentin"	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	12 févr. 2025	1	0	2	1	3	0	0	2	1	0	0	0
Prévention sur les addictions	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	12 févr. 2025	1	0	1	1	2	0	0	2	0	0	0	0
Sortie Cinéma	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	19 févr. 2025	1	0	2	3	5	0	0	4	1	0	0	0
Session de Révision du Brevet	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Décou	20 févr. 2025	1	0	2	1	3	0	0	2	1	0	0	0
Five inter service	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	26 févr. 2025	1	1	3	0	3	0	0	2	1	0	0	0
Sortie au Musée de l'Ilusion	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	27 févr. 2025	1	0	3	3	6	0	0	5	1	0	0	0
Session de Révision du Brevet	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Décou	19 mars 2025	1	0	3	2	5	0	0	4	1	0	0	0
Ciné-débat & goûter	Atelier ou sortie ponctuelle	Découverte - Voyage - Renc	16 avr. 2025	1	0	1	3	4	0	0	0	4	0	0	0
Ciné-débat & pizza	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	18 avr. 2025	1	0	4	0	4	0	0	1	3	0	0	0
Monuments de Paris & Restaurant	Atelier ou sortie ponctuelle	Découverte - Voyage - Renc	25 avr. 2025	2	0	3	5	8	0	0	7	1	0	0	0
Débat sur le racisme et la maltraitance	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	14 mai 2025	1	0	3	3	6	0	0	5	1	0	0	0
Préparation Oral Brevet des collèges	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Décou	11 juin 2025	1	0	3	2	5	0	0	4	1	0	0	0
Préparation final au Brevet	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Décou	18 juin 2025	1	0	1	2	3	0	0	2	1	0	0	0
Sortie sherwood parc avant séjour	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	1 juil. 2025	1	0	2	0	2	0	2	0	0	0	0	0
Sherwood parc	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	1 juil. 2025	1	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Séjour Quend-Plage	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage - Renc	5 juil. 2025	16	0	2	2	4	0	0	3	1	0	0	0
Séjour inter équipe Livarot	Séjour sans chantier	Activité - Pratique Culturelle	19 juil. 2025	6	0	2	0	2	0	2	0	0	0	0	0
Chantier Quartier d'Eté - Animation	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Ri	21 juil. 2025	4	4	3	1	4	0	0	0	3	1	0	0
Cinéma	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	4 août 2025	1	0	3	1	4	0	0	0	3	1	0	0
GOUTER Débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	5 août 2025	1	0	6	1	7	0	2	1	3	1	0	0
Atelier pâtisseries	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	22 sept. 2025	1	1	2	2	4	0	0	3	1	0	0	0
Atelier pâtisseries	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	24 sept. 2025	1	1	3	4	7	0	1	6	0	0	0	0
Atelier pâtisserie : biscuits d'Hallowee[.	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	20 oct. 2025	1	0	2	3	5	0	5	0	0	0	0	0
Cuisine : cookie, chocolat chaud, jeux d	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	27 oct. 2025	1	0	2	3	5	0	5	0	0	0	0	0
chantier peinture graffiti	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Ri	12 nov. 2025	5	5	3	0	3	0	0	0	0	3	0	0
Chantier PTCE	Chantier éducatif troc	Utilité sociale - solidarité	19 nov. 2025	1	1	2	1	3	0	0	0	1	2	0	0
Sortie bowling	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	26 nov. 2025	1	0	1	3	4	0	4	0	0	0	0	0
Sortie Escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	3 déc. 2025	1	0	2	3	5	0	5	0	0	0	0	0
Atelier arts plastiques	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	5 déc. 2025	1	0	3	0	3	0	3	0	0	0	0	0
Chantier Vente de légumes décembre	Chantier éducatif troc	Utilité sociale - solidarité	17 déc. 2025	1	1	4	0	3	1	0	0	1	3	0	0
Chantier vente de légumes juin	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisation	25-juin-25	1	0	1	1	2	0	0	0	0	2	0	0
Chantier vente de légumes octobre	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisation	22-oct-25	1	0	3	0	3	0	0	0	2	1	0	0
Chantier animation en bas d'immeubles	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisation	14-mai-25	1	0	2	0	2	0	0	0	1	1	0	0

Type d'action coll	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Filles	Garçons	moins de 11 ans	11 13	14 15	16 17	18 25	Plus de 25 ans	Jeunes en accmpt éducatif	Jeunes en accroche	
Chantier éducatif troc	7	62	15	53	80	0	30	53	35	15	0	132	1
Chantier éducatif rémunéré	0												
Atelier ou sortie ponctuelle	25	TOTAL bénéficiaires Actions Coll				133					TOTAL vérif		133
Projet spécifique	0	Part des filles				40%					Part jeune en accroche		1%
Séjour sans chantier	2												
Séjour précédé d'un chantier	0												
Séjour ou chantier solidaire	0												
	34	34											

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													
Jeunes en accroche													2
Jeunes en accompagnement éducatif			13	17	22	27	14	21	33	60		2	209
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	
TOTAL	0		30		49		35		93		2		
FILLES	82	39%											
GARCONS	127	61%											
TOTAL	209												
-11 ans	0	0%											
11 - 13 ans	30	14%											
14 - 15 ans	49	23%											
16-17 ans	35	17%											
18-25 ans	93	44%											
+ 25 ans	2	1%											

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G		
Mode d'entrée en relation														
Rue			1		1		1		1	8			12	
Réseau informel			10	5	18	11	9	10	25	31			1	120
Réseau institutionnel			2	12	3	14	4	11	7	21			1	75
Réseaux sociaux						2								2
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209	
Situation familiale														
Célibataire			13	17	22	27	13	21	31	59			2	205
En couple							1		1					2
En couple avec enfant									1	1				2
Parent isolé														0
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209	
Lien via les réseaux sociaux														
Pas de lien via les réseaux sociaux			6	11	3	9	7	5	12	22			1	76
Lien via les réseaux sociaux			7	6	19	18	7	16	21	38			1	133
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209	
Ancienneté de la relation														
Ancienneté < 1 an			6	11	7	4	6	8	2	3				47
Ancienneté >=1 et < 2 ans			7	3	9	13	1	5	9	6				53
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				3	6	7	4	3	8	12			1	44
Ancienneté >= 4 ans						3	3	5	14	39			1	65
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209	
Situation														
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire			9	7	19	19	9	12	22	21			1	119
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			4	10	3	8	4	9	3	12				53
Déscolarisé (sans affectation)							1			2				3
En emploi										5				5
En formation									1	2				3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									7	16			1	24
Sans projet professionnel ou scolaire										2				2
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)														
Brevet ou sans diplôme			13	17	22	27	14	21	23	42			2	181
Bac Pro, CAP ou BEP									3	9				12
Bac général ou technique									7	7				14
Bac +2 et autres études supérieures										2				2
TOTAL	0	0	13	17	22	27	14	21	33	60	0	2	209	

Mode d'entrée en relation		
Rue	12	6%
Réseau informel	120	57%
Réseau institutionnel	75	36%
Réseaux sociaux	2	1%
TOTAL	209	
Situation familiale		
Célibataire	205	98%
En couple	2	1%
En couple avec enfant	2	1%
Parent isolé	0	0%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	76	36%
Lien via les réseaux sociaux	133	64%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	47	22%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	53	25%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	44	21%
Ancienneté >= 4 ans	65	31%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	119	57%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	53	25%
Déscolarisé (sans affectation)	3	1%
En emploi	5	2%
En formation	3	1%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	24	11%
Sans projet professionnel ou scolaire	2	1%
	209	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	181	87%
Bac Pro, CAP ou BEP	12	6%
Bac général ou technique	14	7%
Bac +2 et autres études supérieures	2	1%
TOTAL	209	

Tableau 5 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			1	8	6	13	1	10		1			40
Emploi									2	10			12
Formation - dont permis de conduire							1	3	12	15		1	32
Justice										2			2
Démarches administratives			4						5	9			18
Santé							1						1
Logement hébergement													0
Travail avec les familles			4	8	1	3	1	1		2			20
Soutien écoute renforcés			9	5	9	12	4	3	10	13			65
Comportement/ socialisation - en collectif			2	1	5	4		5	1	1		1	20
Sensibilisation/ prévention - en collectif					3	2	2	3		2			12
TOTAL	0	0	20	22	24	34	10	25	30	55	0	2	222

Tableau 6 : Présentation et qualification des partenaires

Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège Saint Exupéry	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations des jeunes sur le dispositif des collégiens exclus, actions de sensibilisation auprès des 5èmes	1 à 4 fois par mois	14
Collège Léon Blum	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations des jeunes sur le dispositif des collégiens exclus, actions de sensibilisation auprès des 5èmes	1 à 4 fois par mois	2
Collège Martin Luther King	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations des jeunes sur le dispositif des collégiens exclus, actions de sensibilisation auprès des 6èmes	1 à 4 fois par mois	17
Lycée Pierre Mendès France	Co-accompagnements de jeunes	1 à 2 fois par année	2
PSAD	Réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	2
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun, participation CLE	1 à 2 fois par trimestre	3
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée</i>		1
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		
Action sociale			
Service social départemental	Echange sur des situations en commun, réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	2
CCAS	Echange sur des situations en commun, réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	2
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Orientations des jeunes, co-accompagnements, réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	12
EPIDE	Rencontre, orientation, co-accompagnements	1 à 2 fois par année	2
...			
Justice prévention de la délinquance			
SPIP	Co-accompagnements	1 à 2 fois par trimestre	5
PJJ, UEAJ, UEMO	Rencontres partenariales, co-accompagnements	1 à 2 fois par trimestre	8
CLSPD	Rencontres, réunions partenariales	1 à 4 fois par mois	
....			
Logement hébergement			
1001 VIES HABITATS	Chantiers Educatifs	1 à 4 fois par mois	
AURORE	Sollicitation logement	1 à 2 fois par année	1
VOH	Contribution à un chantier	1 à 2 fois par année	
Jeunesse-Parentalité			
Centre socio-culturel Boris Vian	Réunions partenariales, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	3
Centre socio-culturel Camille Claudel	Réunions partenariales, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	5
Centre socio-culturel Allende	Réunions partenariales, forum, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	3
Mission jeunesse, PIJ	Réunion partenariales, actions proposées par le PIJ, orientation de jeunes BAFA citoyen, un été-un permis	1 à 2 fois par trimestre	5
Culture sport Loisirs			
Service des sports	Animation dans le cadre des Quartiers d'été	1 à 2 fois par année	
Politique de la ville			
Cité éducative	Réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	
PRE	Présence aux équipes pluridisciplinaire de soutien, co-accompagnement, orientation des jeunes, dispositifs des exclus.	1 à 4 fois par mois	7
....			
Santé			
PAEJ	Orientation de jeunes, co-accompagnements	1 à 2 fois par trimestre	5
Maison des adolescents		1 à 2 fois par trimestre	2
Autre			
.....			



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente chartre a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présenteielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhesion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail.

L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.



6 RUE DE PARIS,
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

